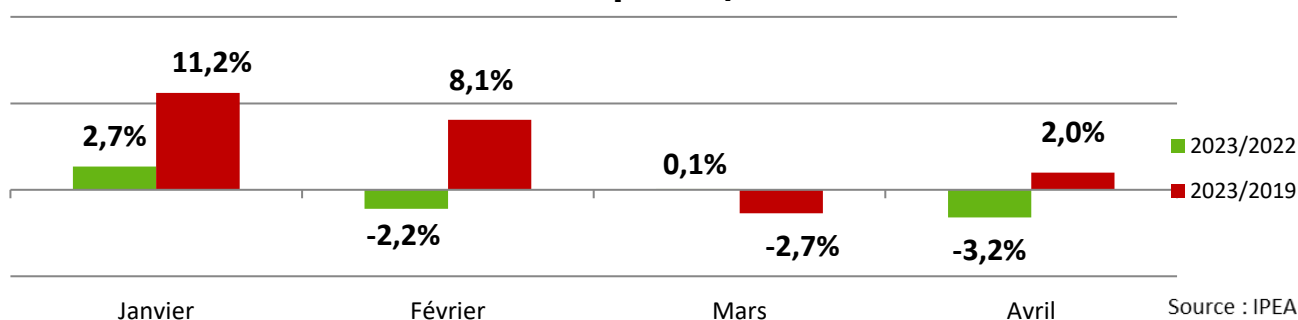


## Le mois d'avril en bref...

Evolution du marché avril 2023/avril 2022	<b>-3,2 %</b>
avril 2023/avril 2019	<b>+2,0 %</b>
Evolution du cumul à fin avril 2023/2022	<b>-0,5 %</b>
avril 2023/2019	<b>+4,7 %</b>

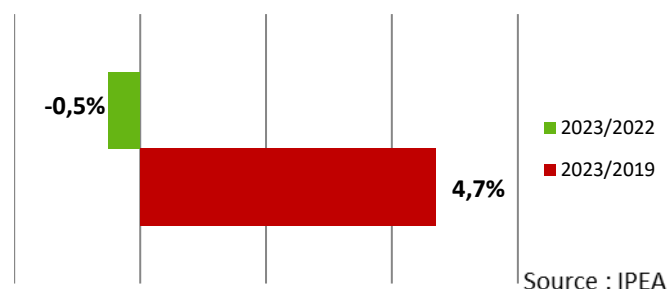
## Nouveau repli en avril

## Evolution marché du meuble domestique m / m – 12



Le marché se contracte en valeur en avril avec un recul de chiffre d'affaires de **3,2%**. La forte hausse des prix par rapport à l'exercice précédent n'est pas suffisante pour maintenir l'activité en valeur sur le marché alors que l'Insee estime que les prix des meubles et articles d'ameublement ont progressé de plus de 8% sur un an à la fin du mois d'avril 2023. Par rapport à 2019, le marché parvient à garder une légère avance sur le mois d'avril de cette dernière année référence avec une croissance de **2,0%**, à comparer toutefois avec la croissance des prix de près de 20% estimée par l'Insee sur la période. Seulement quelques acteurs parviennent à sortir du lot en avril, principalement du côté de la vente en ligne. Quelques acteurs de la vente physique parviennent également à faire progresser leur chiffre d'affaires sur le mois mais de manière limitée pour la majorité d'entre eux. Ce sont les spécialistes cuisine qui s'affichent le plus en difficulté en avril, même si leurs performances restent encore fortement en avance sur celles de l'année 2019. A contrario, on notera de bons résultats des spécialistes literie qui s'affichent en tête sur le mois.

## Evolution valeur en cumul 4 mois



En ce qui concerne le cumul des quatre premiers mois, le marché peine à maintenir son chiffre d'affaires et enregistre un faible recul de **0,5%** par rapport à 2022. Il reste en avance sur ses performances de 2019 (**+4,7%**) même si le cumul décroît régulièrement depuis le début de l'année. La croissance par rapport à cet exercice référence reste toutefois bien en deçà de la hausse des prix estimée par l'Insee. Le décalage de saisonnalité favorable aux mois de mai et de juin suite aux confinements du printemps 2020 et 2021 devrait toutefois permettre au cumul de remonter dès le mois de mai, au moins par rapport à 2019.

En moyenne, sur longue période, un meuble sur trois est acheté par un ménage qui a emménagé au cours des deux dernières années. La bonne tenue des transactions dans l'immobilier ancien depuis la crise de la covid aura ainsi permis de soutenir l'activité sur le marché du meuble et plus généralement de l'équipement de la maison alors que dans le même temps les mises en chantier dans l'immobilier ancien ont tardé à redémarrer et devraient encore être en recul sur l'exercice 2023. Quelles perspectives pour l'immobilier ancien sur l'ensemble de l'année 2023 ? Petit tour d'horizon des derniers chiffres publiés :

**1 083 000**, c'est le nombre de transactions réalisées dans l'immobilier ancien en rythme annuel à fin février 2023 selon la dernière note de conjoncture des notaires de France, en recul de 9% par rapport à la période précédente. Les transactions restent à des niveaux élevés mais en reflux constant depuis le pic atteint en août 2021 à plus de 1,2 million d'unités. Le ralentissement de l'inflation dans l'économie nationale ces derniers mois devrait toutefois permettre de ralentir la chute d'activité dans l'immobilier ancien, sans toutefois la stopper.

**+26%**, c'est le montant de la hausse des prix dans l'immobilier ancien sur l'ensemble des cinq dernières années, soit une progression moyenne en rythme annuel de près de 5%. Toutefois, sur la dernière année, les prix ne progressent plus que de 3,7%, soit un ralentissement de l'inflation, comme ces derniers mois au niveau national, ce qui devrait là aussi permettre de ralentir la chute de l'activité. Mieux, depuis février 2023, les prix s'affichent en recul de 0,6%, ce qui montre que vendeurs et acheteurs sont prêts à discuter et négocier, ce qui devrait permettre de fluidifier le marché. On notera toutefois que la production de crédit immobilier est au plus bas depuis le début de l'année 2016 suite à la hausse des taux d'intérêt qui seraient passés de 1,1% en février 2022 à 3,15% en avril 2023 selon l'Observatoire Crédit Logement et pourrait atteindre les 3,5% d'ici septembre. L'impact de la hausse des taux de crédit sur les capacités d'achat des ménages est équivalent à une hausse des prix des biens de 17%.

**-10% à -15%**, c'est la prévision de la Fédération nationale de l'immobilier en ce qui concerne l'évolution des transactions dans l'immobilier ancien pour l'année 2023. Le nombre de transactions sur l'ensemble de l'exercice devrait donc se stabiliser entre 950 000 et un million d'unités, soit un niveau équivalent à celui enregistré juste avant la crise de la covid.

En plus de transactions en recul, le marché du meuble devra aussi composer ces prochains mois avec les envies des ménages de mener des travaux énergétiques suite aux hausses régulières des prix du gaz et de l'électricité. Ainsi selon une étude menée par BigMat et Opinion Way, ce sont près de **15 millions de Français** qui projettent de réaliser des travaux de rénovation énergétique dans les deux ans. Toutefois, seuls 5% d'entre eux prévoient une rénovation globale de leur logement.